

CSE ZONE DE PRODUCTION SUD-EST



COMPTE-RENDU CSE du 22 septembre 2022

Édito

Pour l'UNSA-Ferroviaire, nous ne pouvions débuter ce CSE sans évoquer la journée de mobilisation du 14 septembre dernier. Cette mobilisation intersyndicale a permis d'obtenir que la prochaine négociation des salaires dans la branche



TOUS MOBILISÉS LE 14 SEPTEMBRE!

ait lieu en décembre. ce qui permettra de prendre en compte et de rattraper une partie de l'inflation constatée sur l'ensemble de l'année.

Ceci est également complété par une augmentation des seuils de la branche à hauteur de 800 euros brut annuel pour les classes 1 à 5 et de 2.6 % brut pour les classes 6 à 9.

L'UNSA-Ferroviaire attend des mesures salariales significatives lors des NAO de décembre, afin de prendre en compte les conséquences liées à la perte du statut pour les cheminots, car l'équilibre n'y est plus.

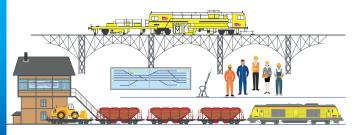
Sur un autre sujet, à la suite de l'enquête « C'est à vous » :

Il apparait clairement qu'aujourd'hui la souffrance se fait ressentir autant sur le terrain que dans les sièges.

L'UNSA-Ferroviaire n'a eu de cesse. tout au long de cette mandature, de mettre en garde l'entreprise sur les risques engendrés en termes de RPS, de charge de travail excessive, de mal être au travail, de craintes pour l'avenir, etc.

Malgré tout, la direction persiste à suivre sa feuille de route. Preuve en est. l'augmentation constante des démissions dans les trois collèges. Ce ne sont pas les différentes vagues de « Maintenir Demain » qui améliorent les statistiques. L'humain doit être réellement au centre des préoccupations.

L'UNSA-Ferroviaire restera fidèle à son ADN en continuant d'accompagner les salariés de Réseau, quel que soit leur collège.



UNSA-Ferroviaire



Consultation sur le projet de mise en service de la télécommande sur le poste de Saint-Étienne Bellevue

Le projet consiste en la commande à distance des installations de sécurité du poste de Saint-Étienne Bellevue depuis le poste de Firminy.

L'entreprise, à travers ce projet,

veut mettre en évidence :

- Une performance dans l'exploitation (régularité des circulations mieux anticipée, information plus efficace);
- La modernisation du système de production (mise en place d'un système FAIVELEY très fiable de télécommande des leviers par l'intermédiaire de moteurs);
- La rationalisation de la charge de travail et la mise en adéquation des ressources EIC (simplifications d'installations pour une meilleure gestion des actifs du site et une rationalisation de leur maintenance);
- L'anticipation d'étapes de déploiement des CCR.

À la mise en service du projet, le cadre d'organisation de l'UO Rive Droite

sera impacté par :

À Bellevue, les postes fixes et de roulement correspondant au poste d'aiguilleur de Saint-Étienne Bellevue seront supprimés.

Les conséquences de ce projet concernent donc le bilan emploi, avec une suppression de quatre postes de roulement et un emploi de réserve qui sera requalifié classe 4 au lieu de classe 3 sur le site de Firminy. Pour l'UNSA-Ferroviaire, on ne peut que constater une augmentation considérable de la charge mentale. Nous demandons qu'une étude soit prévue en lieu et place. Nous avons insisté sur notre incompréhension concernant l'utilisation d'une technologie vieillissante (le FAIVELEY) avec un coût important, alors que d'autres existent et sont compatibles avec une prochaine mise sous CCR.



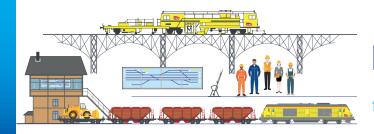
L'UNSA-Ferroviaire note, une fois de plus, les mêmes conséquences pour un tel projet, à savoir :

- Suppressions de postes ;
- Augmentation de la charge de travail et de la charge mentale sur Firminy, avec un refus de l'entreprise de requalifier le poste.

L'entreprise reste fermée

à nos revendications.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est inadmissible que seul un poste de réserviste soit requalifié à la classe 4 et que les agents en roulement de Firminy ne soient pas concernés par les requalifications de postes. De plus, une prime «One Shot» sera versée aux agents en roulement, mais ne compensera pas l'augmentation de la charge de travail et de la charge mentale que les agents vont subir.



UNSA-Ferroviaire



Pré-information sur le projet «maintenir demain» vague 3

Lors de cette pré-information, il nous a été partagé le nom des futurs chefs de projets par établissement et une première ébauche des futurs périmètres.

Il n'est donc prévu, à ce jour, sur le périmètre de BFC que trois UTM (unité territoriale mixte). Sur la LGV Sud-Est, il y aurait une possibilité de s'orienter vers quatre UTM et concernant PACA, il s'agirait de quatre ou cinq UTM suivant le scénario retenu.



Malgré la faible quantité d'informations fournies dans cette pré-information, malgré les remarques faites sur les précédentes, l'UNSA-Ferroviaire note que des évolutions sont tout de même menées. *l'inscription* comme de bilatérales avec les partenaires sociaux sur chaque établissement.

L'UNSA-Ferroviaire attache beaucoup d'importance à cette démarche et espére sincèrement que ça ne se résumera pas à de l'affichage, comme cela a pu être le cas sur les précédentes vagues où aucun décideur n'était présent.

Aujourd'hui, nous avons été pré-informés sur la vague 3, mais qu'en est-il du REX sur la vague 1 ? Cette dernière est toujours dans l'argumentation de l'entreprise, mais complètement opaque pour les élus et ce n'est pas faute que les organisations syndicales le demandent.

En effet, les élus n'en ont toujours pas eu connaissance. Et pourtant, il s'agit de l'éta-

blissement pilote sur notre zone! Les bilans ne sont pas faits ou du moins pas partagés. Les réorganisations s'enchainent avec la vague 2 et, demain, la vague 3...

L'UNSA-Ferroviaire ne peut que se questionner sur ces soi-disant enseignements tirés des premiers établissements! Tout nous laisse à penser que les résultats de ce REX sont si négatifs que l'entreprise se refuse de le partager. Preuve en est : le nombre de démissions en augmentation constante, nombre d'ailleurs en désaccord avec celui de l'entreprise. Cette dernière se refuse d'associer ces départs à la mise en place du projet «Maintenir Demain».

> L'Humain est le grand oublié, encore une fois, de

cette réorganisation dite nationale.

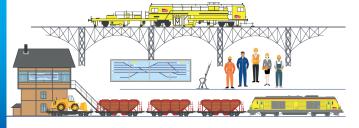
C'est pourtant la pièce maitresse de notre entreprise. C'est aussi sa richesse.

L'UNSA-Ferroviaire demande de prendre en compte cet aspect afin que nos collègues ne soient plus traités comme une variable d'ajustement économique.

L'UNSA-Ferroviaire demande à la direction d'écouter les principaux acteurs du terrain, d'étudier les différentes situations et de minimiser les conséquences sur les RPS et la QVT.

Nous resterons vigilants, comme nous avons pu le faire précédemment, sur le déploiement de cette nouvelle vague et ne cesserons d'émettre des alertes sur les dysfonctionnements que nous pourrions rencontrer.

En espérant que cette dernière étape ne soit pas la déferlante qui finalisera la désorganisation des établissements Maintenance et Travaux.



UNSA-Ferroviaire



Information sur les résultats SST/accidentologie

Une présentation des résultats SST a été faite en CSE. Cependant, l'établissement Infrapôle qui teste l'objectivation du nombre d'AT (accident du travail) pour le calcul de la part collective de la prime n'est pour aucune organisation le bon moyen de prévention, surtout dans cet établissement où nous ne sommes pas à jour des formations SST.

À notre connaissance, la démarche est loin d'être transparente. En effet, des AT ne seraient pas déclarés.

Information sur le projet de substitution de la créosote à l'EIV Quercy Corrèze

Le site de Bretenoux continuera à produire exclusivement des traverses créosotées jusqu'à fin 2024. Courant 2025, la créosote sera peu à peu remplacée.

En plus de participer à la sauvegarde de

l'emploi sur le site, ce projet aura

diverses conséquences sur

l'environnement telles que :

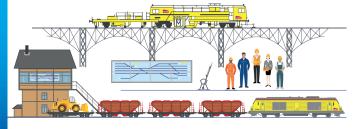
- Un produit validé par un projet de recherche ambitieux permettant de continuer à traiter du bois de la filière française;
- Des traverses mieux valorisables en fin de vie (car moins dangereuses). Notons également que le Tanasote est moins polluant;
- Une installation plus performante et écologiquement responsable (gain d'énergie : nécessite un chauffage à 60 degrés et non 120 / gain environnemental : aspiration et filtration des fumées à l'ouverture des autoclaves);
- Une amélioration de l'image de SNCF RÉSEAU par une innovation européenne (future vitrine) et des nuisances tierces (plus d'odeur).

L'UNSA-Ferroviaire suit le projet avec attention et peut être fière d'avoir obtenu le maintien des EPI (équipement de protection individuelle) adéquats et/ou mis en place suites à la suite des remontées terrain qui nous ont été partagées. Tout en continuant ses démarches, l'UNSA-Ferroviaire demande à ce que des EVRPS (évaluation des risques psychosociaux) soient effectuées en associant les membres de la CSSCT et qu'un test terrain (perçage, rabotage...) soit mis en place avec la participation des agents M&T et de la médecine du travail.

Notons que la SNCF est leader de l'imprégnation des traverses bois au niveau européen.



Nous ne pouvons que souligner le dialogue social de qualité observé sur le site de Bretenoux lors des bilatérales, ce qui n'est habituellement pas le cas pour d'autres sujets présentés en CSE.



UNSA-Ferroviaire





VOS REPRESENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Établissement	Nom	Prénom	Mail	Téléphone
Infrapôle Auvergne	BELLIERES	Éric	eric.bellieres@reseau.sncf.fr	
EIC BFC	BELLORGET	Jean-Yves	bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org	06 01 28 11 38
EIC ALPES	BUZIO	Lionel	buzio.l@unsa-ferroviaire.org	07 67 36 64 86
EISE Lyon	CHARBONNIER	Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org	06 78 72 16 39
EIC LR	COULON	Patrice	coulon.p@unsa-ferroviaire.org	06 13 04 87 45
EIC LR	CROS	Delphine	cros.d@unsa-ferroviaire.org	06 28 08 48 85
EIC Auvergne	GAMELA	Cindy	gamela.c@unsa-ferroviaire.org	06 24 03 71 19
EIC PACA	MURATI	Jean-David	murati.jd@unsa-ferroviaire.org	06 14 88 70 34
Supply Chain Lyon	RAJKOWSKI	Jean-Marcel	rajkowski.jm@unsa-ferroviaire.org	
EIC RA (RS)	SAUGUES	Yoann	saugues.y@unsa-ferroviaire.org	06 20 78 10 38
EIC ALPES	VIVIER	Marie-Laure	vivier.ml@unsa-ferroviaire.org	



Journal des CSE de SNCF Réseau

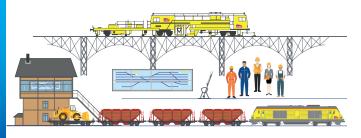
POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS:

cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE:

https://sncf.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-

Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx





UNSA-Ferroviaire





BULLETIN D'ADHÉSION À L'UNSA **FERROVIAIRE**

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

N° DE CP* NOM QUALIF.* NIV.* POS. **PRÉNOM DATE DE NAISSANCE ENTREPRISE PRIVÉE CODE POSTAL** LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE **TÉLÉPHONE**

VOS COORDONNÉES

PROFESSIONNELLES

J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

- > Je donne mon consentement pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».
- > Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à dpo@unsa-ferroviaire.org

LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE	
DATE	
SIGNATURE	
PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)	

MONTANT DES COTISATIONS

	QUALIFICATION & NIVEAU	COÛT NET MENSUEL	COTISATION ANNUELLE	MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT**
	А	2,44 €	86 €	57€
	B / TA	2,52€	89 €	59€
	C / TB1	2,78 €	98 €	65€
	D1 / TB2	3,12€	110 €	73€
AGENTS SNCF ACTIFS	D2 / TB3	3,46 €	122€	81 €
	E1	3,46 €	122 €	81 €
AU STATUT	E2	3,85€	136 €	90€
	F1	4,19€	148 €	98€
	F2	4,79 €	169€	112€
	G1	5,13€	181 €	119€
	G2	5,61€	198 €	131 €
	H1	6,04 €	213 €	141 €
	H2	6,63€	234 €	154 €
	CS	7,11 €	251 €	166 €
AGENTS	EXÉCUTION	2,69€	95€	63€
SNCF ACTIFS CONTRACTUELS	MAÎTRISE	3,46 €	122€	81 €
ET SALARIÉS D'ENTREPRISES	CADRE	4,28 €	151 €	100€
PRIVÉES	CADRE SUP.	5,53€	195€	129€
RETRAITÉS	RETRAITÉS	1,33 €	48€	32€
RETRAITES	RÉVERSION	0,67€	24 €	16€

^{**}Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.











